

A. Une solution diplomatique : le « concert européen »

De septembre 1814 à juin 1815, les souverains qui ont vaincu Napoléon Ier se réunissent à Vienne, la capitale autrichienne. Metternich, le ministre des Affaires Etrangères de l'Autriche, pays hôte, est le grand organisateur du congrès. 140 Etats sont invités, mais les négociations sont menées essentiellement par les 4 grandes puissances (Russie, Autriche, Prusse et Grande-Bretagne) qui mettent en place ce qu'on a appelé le « concert européen », c'est-à-dire une concertation permanente entre les grandes puissances pour maintenir un équilibre et garantir la paix en Europe.

Elles sont un peu perturbées par le bref retour au pouvoir de Napoléon que les armées alliées arrivent à vaincre à nouveau à Waterloo le 18 juin 1815.

Le congrès dit qu'il se fonde sur « l'ordre public » : c'est une reconnaissance d'un droit international.

Par ailleurs, l'ordre des signatures d'un traité ne sera plus dicté par la préséance – ce qui engendrait des querelles – mais suivra l'ordre alphabétique français.

Le congrès de Vienne est ainsi une certaine victoire de la diplomatie.

La France est représentée par Talleyrand, ministre des Affaires étrangères de Louis XVIII, dont les talents de négociateur lui permettent de réintégrer la France dans la diplomatie européenne.

B. Les objectifs : en finir avec la Révolution

Corrigé de l'étude de documents sur le congrès de Vienne

- 1) Quelle est la situation de la France et de l'Europe quand commence le congrès de Vienne ? (doc. 1)
- 2) Quels sont les objectifs fixés par ce congrès ? (doc. 1)
- 3) Quelles critiques furent adressées au congrès de Vienne selon ces caricatures ? (doc. 2)
- 4) Consigne unique : A partir de ces documents, montrez quels furent les acteurs, les objectifs et les réalisations du congrès de Vienne organisé par les grandes puissances européennes. Concluez en présentant quelques-unes de leurs limites.

DIAPO : Doc.1- La France, le traité d'avril 1814 et le congrès de Vienne, vus par Talleyrand

Talleyrand est le représentant de la France au congrès de Vienne. Il fait ici son compte-rendu au roi Louis XVIII sur ce congrès.

Défaite militaire écrasante
(campagne de France : Paris tombe le 31 mars 1814)
Armistice
Perte de territoires

Europe unie contre la France

Invitée en spectatrice au congrès de Vienne

Encore défiance, peur et haine envers la France
(Les troupes révolutionnaires puis Napoléon ont conquis presque l'intégralité de l'Europe, la soumettant par la force)

Restaurer paix et sécurité
Empêcher la France de nuire

Europe bouleversée par les conquêtes napoléoniennes

... avec des territoires sans gouvernement

La France, en avril 1814, était occupée par trois cent mille hommes de troupes étrangères, que cinq cent mille autres étaient prêts à suivre. Il ne lui restait au dedans qu'une poignée de soldats qui avaient fait des prodiges de valeur, mais qui étaient épuisés. [...] Dans un tel état de choses, il fallait à tout prix faire cesser les hostilités par la conclusion d'un armistice : il eut lieu le 22 avril. Cet armistice n'était pas seulement nécessaire ; il fut un acte très politique. Il fallait avant tout qu'à la force les alliés pussent faire succéder la confiance, et pour cela il fallait leur en inspirer. Cet armistice, d'ailleurs, n'était rien à la France qui put être pour elle un secours présent ou même éloigné [...] Le traité du 30 mai ne fit perdre à la France que ce qu'elle avait conquis, et pas même tout ce qu'elle avait conquis dans le cours de la lutte qu'il terminait. [...] Tous les intérêts directs de la France avaient été réglés, tandis que ceux des autres états étaient restés subordonnés aux décisions d'un futur congrès.

La France était appelée à ce congrès, mais lorsque ses plénipotentiaires y arrivèrent, ils trouvèrent que des passions [...] s'étaient ranimées depuis sa conclusion, et peut-être même par une suite des regrets qu'il avait laissés aux puissances. Aussi continuaient-elles à se qualifier d'alliées, comme si la guerre eût encore duré. Arrivées les premières à Vienne, elles y avaient pris, par écrit, [...] l'engagement de n'admettre l'intervention de la France que pour la forme. [...] On voulait donc que la France jouât au congrès un rôle purement passif ; elle devait être simple spectatrice de ce que l'on y voulait faire, plutôt qu'elle ne devait y prendre part. Elle était toujours l'objet d'une défiance que nourrissait le souvenir de ses envahissements successifs, et d'une animosité qu'excitait le sentiment des maux que, si récemment encore, elle avait répandus sur l'Europe. On n'avait point cessé de la craindre, on était encore effrayé de sa force, et l'on croyait ne pouvoir trouver de sécurité qu'en coordonnant l'Europe dans un système uniquement dirigé contre elle. [...]

Bonaparte avait détruit tant de gouvernements, réuni à son empire tant de territoires et tant de populations diverses, que, lorsque la France cessa d'être l'ennemie de l'Europe, et rentra dans les limites hors desquelles elle ne pouvait conserver avec les autres Etats des rapports de paix et d'amitié, il se trouva sur presque tous les points de l'Europe de vastes contrées sans gouvernement. Les états qu'il avait dépoillés sans les détruire entièrement ne pouvaient recouvrer toutes les provinces qu'ils avaient perdues, parce qu'elles avaient

Redessiner la carte de l'Europe

Trouver un équilibre en Europe entre les grandes puissances

Europe marquée par les idées de la Révolution

(diffusion du *Code civil* qui abolit les priviléges, etc.)

Mettre un terme à la Révolution

(mais ce n'est pas dit très explicitement)

en partie passé sous la domination de princes qui, depuis, étaient entrés dans leur alliance. Il fallait donc, pour que les pays devenus vacants par la renonciation de la France eussent un gouvernement, et pour indemniser les Etats qui avaient été dépouillés par elle, que ces pays leur fussent partagés. Quelque répugnance que l'on dût avoir pour ces distributions d'hommes et de pays, qui dégradent l'humanité, elles avaient été rendues indispensables [...] Le traité de Paris portait que ces dispositions seraient faites de manière à établir en Europe un équilibre réel et durable.

Aucune puissance ne niait qu'il fallût se conformer à ce principe ; mais les vues particulières de quelques-unes les abusaient sur les moyens de remplir l'objet. [...] La révolution n'avait point borné ses effets au seul territoire de la France. Elle s'était répandue au dehors par la force des armes, par des encouragements donnés à toutes les passions [...]. Depuis que Bonaparte était maître de la France, non-seulement le fait de la conquête suffisait pour ôter la souveraineté, mais on s'était accoutumé à voir de simples décrets détrôner des souverains, anéantir des gouvernements, faire disparaître des nations entières. Quoiqu'un tel ordre de choses, s'il eût subsisté, dût nécessairement amener la ruine de toute société civilisée,

Source : Extraits du début du *Rapport fait au roi Louis XVIII pendant son voyage de Gand à Paris*, par Talleyrand, fait en juin 1815

DIAPO : Doc. 2- Deux représentations satyriques du congrès de Vienne datant de 1815

La Balance politique

1 : Angleterre : « Nous ne les paierons que 3 shillings par tête »

2 : Prusse : « J'en prendrai la moitié »

3 : Autriche : « J'y consens pour qu'on me laisse sur le Pô » [le Pô est un faible qui coule au nord de l'Italie actuelle]

4 : Russie : « J'ai ma Pologne en pièces »

5 : Talleyrand, représentant de la France : « Je n'en demande que pour un Louis »



Curée des territoires perdus par la France

Marchandise des monarques entre eux

Découpage qui ne tient pas compte des peuples (nationalismes) et des petites puissances



Pour répondre à la consigne unique :

A partir de ces documents, montrez quels furent les acteurs, les objectifs et les réalisations du congrès de Vienne organisé par les grandes puissances européennes. Concluez en présentant quelques-unes de leurs limites.

I- Acteurs et objectifs du Congrès de Vienne

- A- Les grandes puissances victorieuses de Napoléon veulent en finir avec la Révolution et accroître leur puissance : refus d'être encore menacées par la France et par les idées révolutionnaires ; volonté d'agrandir leurs territoires ; souci de trouver un équilibre entre elles qui assure paix et sécurité
- B- La France, représentée par Talleyrand, veut limiter les pertes : l'armistice est déjà signé et la perte des territoires ne semble pas supérieure aux conquêtes napoléoniennes ; Talleyrand souhaite redonner une place à la France dans le « concert européen » et éviter des sanctions trop lourdes
- C- De nombreux acteurs secondaires qui ont un rôle passif : 140 chefs d'Etat invités mais finalement rares sont ceux qui ont vraiment droit à la parole : souhait de paix, volonté de retrouver des territoires qui correspondent à leurs nations

II- Réalisations et limites

- A- Un partage des territoires...
- B- ... très critiquable : marchandage des territoires ; aucun souci pour les nationalités et les revendications des peuples (d'où plus tard le développement de mouvements nationalistes)
- C- Des réalisations non évoquées par les documents (le texte parle des objectifs seulement et les caricatures) : Sainte-Alliance contre la France et la Révolution